

**MAIRIE de MIOS**



Tél. 05 56 26 66 21  
Fax 05 56 26 41 69

Mios, le 16 décembre 2013

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le conseil municipal est convoqué à la mairie de Mios, en session extraordinaire, en séance publique, le :

**LUNDI 23 DECEMBRE 2013 à 19 HEURES.**

Le Maire de MIOS,  
François CAZIS.

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MIOS' at the top, 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' at the bottom, and 'GIRONDE' at the very bottom. In the center of the stamp is a small emblem featuring a sun and a building.

## ORDRE DU JOUR

1. Compte rendu de la décision n°19/2013 de Monsieur le Maire au conseil municipal en application des dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales concernant la passation d'un MAPA relatif à la fourniture de produits pétroliers raffinés et de Gazole Non Routier pour les besoins des services municipaux de la commune de Mios.
2. Compte rendu de la décision n°20/2013 de Monsieur le Maire au conseil municipal en application des dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales concernant la passation d'un MAPA relatif au déploiement et à la maintenance d'un système de vidéo-protection urbaine sur le territoire de la commune de Mios.
3. Compte rendu de la décision n°21/2013 de Monsieur le Maire au conseil municipal en application des dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales concernant la passation d'un contrat de prestation de service d'assurance pour les risques statutaires entre la ville de Mios (représentant le groupement ville, CCAS, office de tourisme) et la SMACL Assurances de Niort (Deux Sèvres) pour une durée de trois mois, renouvelable 1 fois maximum (par tacite reconduction) sans pouvoir excéder 6 mois, soit jusqu'au 30/06/2014.
4. Commune de Mios – Recours en cas de besoin au service de remplacement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde.
5. Passation d'un marché de prestation de service d'assurance de prévoyance – convention de participation au titre d'un contrat de prévoyance complémentaire à adhésion individuelle et facultative réservée aux agents de la mairie de Mios et du CCAS : choix de l'organisme d'assurance.
6. Marché à procédure adaptée relatif à l'opération de réhabilitation et de transformation de la grange jouxtant l'École de Lillet en vue de la création d'une salle polyvalente : Passation d'avenants aux marchés de travaux passés sous la forme d'un MAPA. Autorisation donnée à M. François CAZIS, Maire, de souscrire lesdits avenants avec les sociétés MTA CONSTRUCTION et UNI CONSTRUCTION pour la réalisation des prestations prévues respectivement pour les lots n°2 « Charpente – Couverture – Zinguerie » et 5 « Plâtrerie - Isolation - Plafonds suspendus ».
7. Modification simplifiée n°3 du plan local d'urbanisme communal par simple mise à disposition. Article L. 123-13-3 -1° du code de l'urbanisme.
8. Adoption de la convention de partenariat entre la commune de Mios et GRDF pour l'hébergement de concentrateurs sur des toits d'immeuble dans le cadre du projet Compteurs Communicants Gaz de GrDF. Autorisation donnée à Monsieur François CAZIS, Maire, de signer ladite convention.
9. Communication du rapport annuel 2012 du délégataire concernant le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement.